Image not found or type unknown

Expulsion par le congé pour reprise.

Par **Bleck**, le **02/12/2008** à **19:03**

Bonjour,
J'ai reçu un congé pour reprise par huissier car la propriétaire de la maison que je loue meublée depuis 3 ans ne veut pas faire des réparation de toiture et veut par se biais m'expulser.
Puis je faire quelque chose ?
J'ai toujours payé mes loyers.
Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés